



PRÉAVIS D'ADJUDICATION DE CONTRAT (PAC)

Titre : Modèle SimSmoke au Canada pour évaluer l'incidence de la *Loi sur le tabac et les produits de vapotage* ainsi que l'émergence des nouveaux produits

Numéro de la demande : 1000230021

1. But et explication d'un PAC

Un préavis d'adjudication de contrat (PAC) permet à Santé Canada d'afficher un avis pendant une période d'au moins quinze (15) jours civils pour informer la collectivité des fournisseurs de son intention de passer un contrat pour des biens, des services ou des travaux de construction à un fournisseur sélectionné d'avance. Si aucun autre fournisseur ne présente, au plus tard à la date de clôture de l'avis, un énoncé des capacités répondant aux exigences minimales établies dans le PAC, l'autorité contractante pourra adjuger le contrat à l'entrepreneur déterminé.

2. Droit des fournisseurs

Les fournisseurs qui estiment être pleinement qualifiés et prêts à fournir les produits ou les services décrits dans le PAC peuvent présenter par écrit un énoncé de capacités dans lequel ils doivent montrer clairement en quoi ils satisfont aux exigences indiquées dans le préavis. Cet énoncé de capacités doit être soumis par courriel seulement à la personne-ressource dont le nom figure dans la section 12 du préavis, au plus tard à la date de clôture. Si un fournisseur est en mesure de démontrer qu'il possède les capacités requises, un processus d'appel d'offres électronique ou traditionnel sera lancé.

3. Fournisseur proposé

Georgetown University Medical Center
3300 Whitehaven Street NW
Milton Harris Buidling, Suite 4100
Washington DC 20007-2401

4. Définition des exigences ou des résultats attendus

Le présent contrat vise à adapter le modèle SimSmoke pour le Canada afin d'évaluer l'incidence des nouveaux produits de vapotage et des politiques de lutte contre le tabagisme récemment mises en place sur le comportement des fumeurs et les effets connexes en matière de santé. Ce modèle permettra de caractériser les effets des politiques antitabac en estimant les statistiques démographiques liées à la consommation de tabac de 1999 à 2018 et en prévoyant les taux de tabagisme et les répercussions sur la santé de la population dans l'avenir. Les résultats de cette analyse seront utilisés pour orienter la prise de décisions au sein du programme. Ils serviront aussi à réaliser les évaluations de progrès à mesure que le gouvernement se rapproche de son objectif d'atteindre un taux de tabagisme de 5 % d'ici 2035.

Le présent contrat a deux objectifs principaux et un objectif facultatif. Le premier est de mettre à jour le modèle à l'aide de données récentes pour évaluer l'incidence des politiques de lutte contre le tabagisme récemment mises en place sur le comportement des fumeurs, en plus d'évaluer les effets connexes en matière de santé, en appliquant le modèle SimSmoke au Canada. Le deuxième objectif est de modifier le

modèle pour qu'il prenne en compte l'arrivée des produits de vapotage sur le marché et leurs effets sur les comportements des fumeurs. Une troisième option potentielle est d'incorporer également la légalisation de la consommation récréative de cannabis au modèle (selon l'accessibilité des données et les recherches existantes). Le modèle générera des estimations quantitatives des effets des politiques de lutte contre le tabagisme en fonction des statistiques démographiques liées au tabac de 1999 à 2018 en plus de prévoir les taux de tabagisme au cours des prochaines années. Les résultats de cette analyse seront utilisés pour orienter la prise de décisions au sein du programme. Ils serviront aussi à réaliser les évaluations des progrès à mesure que le gouvernement se rapproche de son objectif d'atteindre un taux de tabagisme de 5 % d'ici 2035.

Le modèle SimSmoke est composé de trois parties :

- 1) un modèle de population dynamique qui évolue suivant les naissances et les décès;
- 2) un module sur le tabagisme qui établit la distinction entre les fumeurs, les personnes n'ayant jamais fumé et 6 catégories d'anciens fumeurs et qui contient les taux de décès des fumeurs et anciens fumeurs par rapport aux personnes n'ayant jamais fumé;
- 3) différents modules sur les politiques individuelles qui estiment les effets des différentes politiques sur les taux de tabagisme.

Les modules sur les politiques peuvent être évalués séparément ou ensemble, et couvrent les taxes sur le tabac et les hausses de prix, les lois sur l'air intérieur, les campagnes de communication de masse et les campagnes éducatives, les lois sur l'accès des jeunes et les stratégies d'arrêt.

L'une des principales forces de SimSmoke est sa double utilité. En effet, il peut évaluer les tendances passées en matière de tabagisme et le rôle que les diverses politiques antitabac peuvent avoir joué tout en étant en mesure de prédire la prévalence future du tabagisme et la mortalité attribuable au tabagisme. Grâce à la capacité de SimSmoke à modéliser simultanément les effets des diverses politiques antitabac sur les taux de tabagisme actuels et futurs et l'incidence subséquente sur la mortalité attribuable au tabagisme, plusieurs pays membres de la Convention-cadre pour la lutte antitabac de l'Organisation mondiale de la Santé (CCLAT de l'OMS) ont choisi d'utiliser ce modèle pour orienter l'élaboration de politiques stratégiques relativement à la fixation d'objectifs à long terme en matière de lutte contre le tabagisme. L'utilisation de SimSmoke permettra à Santé Canada de s'harmoniser avec les autres membres de la CCLAT de l'OMS ainsi qu'avec les intervenants au Canada. Ainsi, des résultats comparables seront utilisés afin d'orienter l'élaboration de politiques antitabac à l'échelle fédérale.

5. Exigences minimales

Le fournisseur intéressé doit démontrer, grâce à un énoncé de capacités, qu'il répond aux exigences minimales suivantes :

- a) **Connaissances et expérience du chef de projet dans le domaine de la lutte contre le tabagisme**
La ressource proposée à titre de chef de projet doit démontrer qu'elle possède des connaissances approfondies et une vaste expérience dans le domaine de la lutte contre le tabagisme en énumérant huit (8) publications pertinentes où elle figure comme auteur au cours des dix (10) dernières années.

Pour être jugée pertinente, chaque publication doit porter sur le sujet de la lutte contre le tabagisme et inclure une analyse de l'incidence des politiques antitabac sur les taux de tabagisme et la mortalité attribuable au tabagisme à l'échelle nationale ou sous-nationale (province ou état).

b) Expérience du chef de projet dans l'application de la modélisation de simulation, précisément du modèle SimSmoke, aux politiques antitabac pour l'évaluation de leur incidence à long terme sur les taux de tabagisme et la mortalité attribuable au tabagisme

La ressource proposée comme chef de projet doit avoir réalisé au moins cinq (5) projets au cours des dix (10) dernières années, y compris au moins trois (3) projets pour des pays membres de la CCLAT de l'OMS, dans le cadre desquels la modélisation de simulation SimSmoke a été appliquée pour estimer les effets à long terme des politiques antitabac sur les taux de tabagisme futurs et la mortalité attribuable au tabagisme.

6. Raison de l'adjudication sans mise en concurrence

6d) Le marché ne peut être exécuté que par une seule personne ou entreprise

7. Accords commerciaux et justification de l'appel d'offres restreint ou Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones

- Accord sur les marchés publics de l'Organisation mondiale du commerce (AMP-OMC)
- Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP)
- Accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et l'Union européenne
- Accord Canada–États-Unis–Mexique (ACEUM)
- Accord de libre-échange canadien (ALEC)
- Accord de libre-échange Canada-Ukraine (ALECU)
- Accord de libre-échange Canada-Chili
- Accord de libre-échange Canada-Colombie
- Accord de libre-échange Canada-Honduras
- Accord de libre-échange Canada-Panama
- Accord de libre-échange Canada-Corée

8. Droit à la propriété intellectuelle

L'entrepreneur détient les droits de propriété intellectuelle sur les renseignements originaux.

9. Durée du contrat proposé

Le contrat entrera en vigueur à la date de l'adjudication du contrat et prendra fin le 31 juillet 2022 avec une (1) année d'option.

10. Valeur estimative du contrat proposé

Le montant total estimé pour le contrat proposé ne devrait pas excéder 515 259,75 \$, incluant les années d'options ainsi que toutes les taxes applicables.

11. Date limite et heure de clôture

La date et l'heure de clôture pour accepter les énoncés de capacités sont 17 mai 2021

12. Personne-ressource

Toutes les demandes de renseignements relatives au présent préavis doivent être adressées par courrier électronique :

Nom : Sami Nouh

Adresse électronique : sami.nouh@canada.ca